



1853 – 2003





---

***N.B.** Nos sources pour la rédaction de cette histoire proviennent essentiellement*

*- de la fondation jusqu'aux années 30, d'un manuscrit retraçant l'histoire de la maison de Châtelet, conservé à Rome, aux archives de la Maison-Mère des Frères des Ecoles Chrétiennes ;*

*- pour la suite, d'archives de natures diverses, parmi lesquelles la plaquette éditée à l'occasion des fêtes du Centenaire. Tous ces documents se trouvent dans l'établissement.*

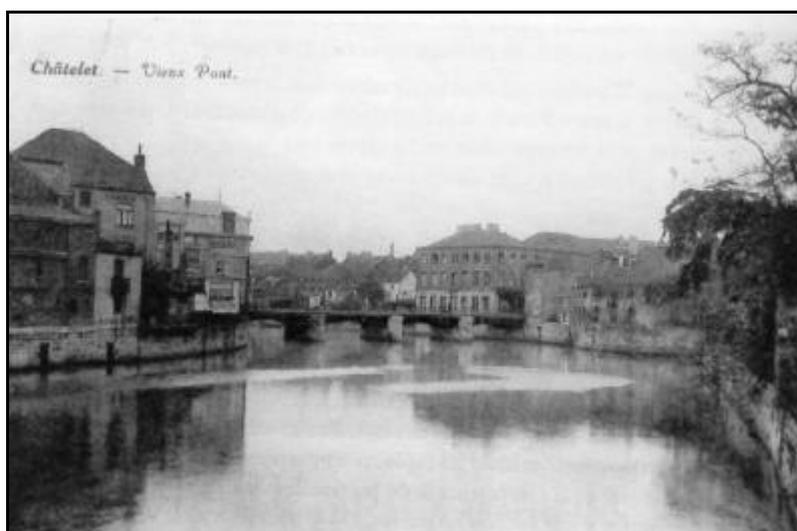
---

## INTRODUCTION

L'histoire d'une institution scolaire est inséparable du milieu dans lequel elle s'insère et, dans le cas de notre Institut Saint-Joseph, dans un paysage urbain des bords de Sambre que les vicissitudes de l'Histoire virent tantôt principautaire - pensons au perron des armoiries de la Ville -, tantôt namuroise, pour finir par devenir hennuyère et constituer l'extrême pointe orientale du diocèse de Tournai.

Il est vertigineux de penser que notre vénérable institution vient maintenant d'aborder le troisième siècle du déroulement de son existence et nous voulons et espérons croire en la poursuite de son dynamisme, même si la transformation du paysage urbain qui l'héberge est susceptible de changer aussi son environnement et sa fréquentation.

Car la Sambre, loin d'être «un long fleuve tranquille » avait des colères néfastes pour les Châtelettains et si pendant trois siècles, ses rives n'avaient guère changé, les travaux d'aménagement ont amené des transformations dont on ne prévoyait peut-être pas les conséquences.



Carte postale de 1928— collection privée

Voici comment, dans « **L'Histoire au prisme de l'image** », édité par l'UCL, p.360, Christian Patart, historien, pose un œil critique sur ces changements : « *Les concepteurs de la normalisation de la Sambre se sont fort peu souciés des conséquences environnementales et humaines de leurs travaux. Ils ont décidé de faire de la Sambre et de ses rives une zone réservée à l'activité industrielle et aux transports. Ils n'ont pas seulement altéré le réseau ancien des voies de circulation et saccagé le bâti. par ignorance, sans doute, ils ont négligé de prendre en considération les liens étroits qui unissaient depuis toujours Châtelet à la Sambre et ils ont frappé la ville en plein cœur ...* »

Un projet ambitieux de rénovation urbaine, dont on ne peut nier un certain caractère esthétique, voire même des ambitions artistiques (nous pensons ici aux références à Magritte dans le décor urbain), a toutefois handicapé fortement le commerce du centre-ville et pourrait à plus ou moins longue échéance entraîner des répercussions dans la fréquentation des établissements scolaires de cette rive de la Sambre.

Il faut ajouter à cela, concernant plus particulièrement notre Institut, un projet de rénovation de la Place Jean Guyoz, séduisant de nouveau au point de vue environnemental, mais plus préoccupant en ce qui concerne la desserte automobile ...

Mais tous ces bouleversements passés et futurs n'empêcheront pas les disciples actuels de Saint Jean-Baptiste de La Salle d'entretenir la flamme allumée par leurs lointains prédécesseurs.

C'est de ceux-ci que nous allons maintenant tenter de retracer l'histoire, en n'oubliant pas qu'il s'agit d'êtres de chair et de sang dont nous allons vous entretenir et auxquels nous nous sentons rattachés par l'amour commun pour notre Institut et ceux qui le rendent vivant chaque jour depuis cent cinquante longues années : nos élèves !

## FONDATION

Plantons en quelques phrases le décor.

La Belgique est indépendante depuis 23 ans : c'est encore un jeune Etat. Son roi, Léopold 1<sup>er</sup>, est considéré comme le mentor de l'Europe et son gouvernement, parlementaire censitaire est exercé alternativement par les libéraux et les catholiques. Son indépendance paraît désormais bien assise.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes commencent à essaimer dans divers pays (4 fondations avaient d'ailleurs déjà vu le jour sur le territoire de la Belgique au début du 19<sup>e</sup> siècle, mais ces écoles avaient été supprimées sous le Régime Hollandais.)



Avant 1853, quelques écoles des Frères existent déjà, parmi lesquelles Saint-Hubert, la première et Jemappes.

Nous voici donc au début de 1853 : quelques notables et parmi eux, le Bourgmestre et Notaire Piret, délibèrent avec le Curé-Doyen Podevin de la nécessité de créer une école chrétienne pour les enfants de la classe populaire.

Des démarches furent alors entreprises auprès du Frère Visiteur – le Provincial Sancien – afin qu'il envoie trois de ses Frères pour venir créer une école dans un temps relativement rapproché.

En même temps, on prospectait pour trouver un établissement qui pouvait convenir à ce genre d'activité et on se préoccupait aussi de son mode de fonctionnement.

Ayant reçu du Frère Visiteur une réponse favorable, ils trouvèrent à la rue du Collège une maison, propriété du Bureau de Bienfaisance (ancêtre du CPAS) et qui avait servi un temps d'école communale. Le produit des collectes faites à cet effet, par le Doyen, permet d'aménager la maison. La Commune, de son côté, prendra en charge l'ameublement des classes et le traitement de deux Frères. Quant au troisième, il émargera au Crédit de Charité.

Et voilà, donc que par un beau matin d'avril – exactement le 26 – les Chers Frères prennent possession de la maison et ouvrent immédiatement deux classes.



Les archives mentionnent leurs noms : le Frère Directeur porte le nom de Mathias, le Frère Marcellus tient la 2<sup>me</sup> classe et le Frère Memier exerce les fonctions d'économe.

Il ne fallut pas longtemps pour que l'école fut adoptée (c'est-à-dire reconnue) par le Gouvernement et les Archives nous disent que son fonctionnement donnait entière satisfaction aux « Bienfaiteurs », ainsi qu'au Conseil Communal et également aux habitants et plus particulièrement aux pères de famille qui lui confiaient leurs enfants. Mais l'euphorie allait bientôt faire place à l'inquiétude.

## Premières difficultés

Si l'on s'en réfère aux règlements scolaires en vigueur à l'époque et à la convention passée entre la Ville et l'Institut, comme l'école n'est qu'adoptée, elle ne doit pas faire l'objet d'inspection dans un cadre légal.

Mais c'était sans compter sur l'intervention d'un certain Mr Courtois, Inspecteur Provincial de l'Enseignement et accessoirement probablement franc-maçon.

Lors d'une visite impromptue à l'école, il persuade le Frère Directeur qu'il est en droit de lui faire passer un examen et qu'il a même mission de le faire, afin de lui délivrer un titre de capacité, si, bien entendu, il satisfait à l'épreuve ! Au cas où le Cher Frère refuserait de se soumettre à l'épreuve, il se verrait convoqué à Mons, où l'examen serait bien plus « corsé ».

Le brave Frère Mathias, intimidé par l'énergumène, se soumit de plus ou moins bonne grâce au feu roulant des questions de Monsieur l'Inspecteur. On ne sait si le Saint-Esprit prit la chose en mains (des deux côtés), mais il paraît que Monsieur l'Inspecteur fut tellement content de la prestation du récipiendaire qu'il lui remit sur le champ le brevet promis. Le Cher Frère, qui n'en demandait pas tant, eut même les honneurs de la presse, puisqu'un journal libéral de Mons rendit compte de sa brillante prestation ... Le signataire de l'article n'était autre que le même Inspecteur Courtois.

Et nous assistâmes donc à la nomination du Frère Mathias comme Instituteur Communal.

Hélas, c'était trop beau pour continuer : il semble que l'Inspecteur, ayant pris goût aux examens sur place, voulut aussi y soumettre le Frère qui tenait la classe inférieure, ainsi que le Frère économiste-cuisinier.

Là, il se heurte à un refus catégorique et, dès lors, entreprend une campagne de dénigrement auprès du Gouverneur de la Province et du Ministre de l'Intérieur, faisant état de divers griefs, réels ou imaginaires.

Il y eut, à ce moment, échange de correspondance entre les instances officielles et le Frère Visiteur Sancier qui dut faire preuve de beaucoup de diplomatie pour sauver la mise.

Et les archives mentionnent également de multiples interventions du Conseil Communal qui permirent d'aplanir, provisoirement du moins, les difficultés.

Mais le pire restait à venir, ainsi que nous le verrons plus loin.

## Création de l'école de Châtelineau

Le 18 octobre 1855, deux Frères ouvrent l'école de Châtelineau. C'est à l'initiative du Bourgmestre, Mr De Vries, que le bâtiment avait été construit sur un terrain appartenant au Duc d'Aremberg.

Les archives détaillent par le menu à quoi a servi la souscription réalisée dans ce but : la construction de trois classes, deux cabinets, une remise et des murs de clôture.

La « Société des Hauts-Fourneaux de Châtelineau » dont le Bourgmestre est le directeur-gérant se charge du traitement d'un Frère et la Société du Crédit de Charité prend en charge pour 600 frs le salaire de l'autre.

Il est à noter que les Frères ne logent pas sur place, mais viennent de Châtelet, tous les jours, pour tenir la classe.

## Nouvelles difficultés

Vers la fin de 1855, deux cours pour adultes furent créés à Châtelet : les matières enseignées étaient le français et le dessin. C'est la Caisse de Prévoyance qui attribue une allocation de 600 francs aux professeurs.

Le 6 avril 1857, le premier Directeur, le Frère Mathias décède à Namur et est remplacé par le Frère Martory. Ce dernier ne résidera guère à Châtelet, puisqu'il est remplacé par le Frère Maximus, dès le 14 novembre 1858.

A peine installé, ce dernier fut confronté aux pires difficultés.

Considérant de nouveau que cette école, dite «des Pauvres », était une école Communale et soumise, par conséquent à toutes les prescriptions de la loi de 1842, quant à la nomination des maîtres, à leur capacité d'enseigner et à l'obligation pour eux d'assister aux Conférences et de se soumettre à l'Inspection civile, le Gouvernement revint à la charge et voulut astreindre les Frères à toute cette série de formalités administratives.

Les Frères, toutefois, refusèrent de se soumettre.

La conséquence ne se fit guère attendre : le Ministre enjoignit à l'Administration Communale de signifier aux Frères qu'ils devaient quitter leur maison dans un délai restreint de vingt jours et donne l'ordre de les remplacer dans leurs fonctions par des instituteurs laïcs.

Le Conseil Communal qui était, dans son ensemble, favorable aux Frères, protesta contre une mesure qu'il considère, à juste titre, comme illégale. De plus, il fait état des rapports favorables émis par les Inspecteurs Courtois ( le revoilà !) et Daurand. Par ailleurs, il fournit la preuve que la Commune avait parfaitement le droit de subsidier une école congréganiste adoptée.

Un échange très serré de correspondance n'aboutit toutefois à rien et c'est la mort dans l'âme que le Bourgmestre Piret doit engager le Frère Directeur à chercher au plus vite un autre logement. Et la date fatidique du 15 mai 1860 arrive : les Frères doivent partir. Comme ils n'ont jamais envisagé pareil aboutissement, ils ne se sont pas du tout préoccupés de chercher un autre local. Les voilà donc obligés de se réfugier dans une vieille baraque et, c'est ici qu'on reconnaît les vrais disciples d'un Monsieur de La Salle, qui en a connu bien d'autres, de caser leurs élèves dans une sorte de hangar appartenant à un certain Monsieur Maillard.

De plus, leur mobilier scolaire a été confisqué par le Gouvernement, malgré les protestations du Conseil Communal. Et malgré cela, aucun de leurs élèves ne fit défection, ce qui est tout de même assez révélateur de l'estime en laquelle leurs parents tenaient les Frères. Le Doyen de Châtelet reçoit alors une délégation des habitants qui viennent lui demander de faire quelque chose afin d'aider les Frères à sortir de cette situation précaire.

Une liste de souscriptions circule alors dans la ville et se remplit rapidement de signatures : on recueille rapidement de quoi, non seulement suppléer à l'absence de subvention, mais encore acheter au Comte d'Oultremont de Presles un beau terrain de 23 ares où l'on va construire immédiatement une maison d'habitation et des classes. Les classes sont prêtes et fonctionnelles dès le 1<sup>er</sup> Octobre 1860, mais il faudra attendre le 12 janvier 1861 pour que la Communauté puisse s'installer dans la maison d'habitation.

En juillet de la même année, on connut une telle affluence d'élèves qu'il fallut bien ouvrir une quatrième classe. On note toutefois que le Frère qui la tient ne touche que quatre cents francs de traitement, qui seront d'ailleurs portés à six cents en 1867.



Le Frère Modérat, photo extraite de la plaquette du 100<sup>e</sup>

Pour le lecteur intéressé par ce type de contingences matérielles, on lira avec intérêt qu'une Commission Administrative a été instaurée dès la rentrée de 1861. Elle a comme mission de pourvoir aux traitements des Frères et aux autres charges. Dès 1875, le traitement se voit porté à sept cents francs. Il faut noter aussi que la Société Anonyme des Hauts Fourneaux de Châtelineau prend en charge le traitement de deux Frères et que la Société du Crédit de la Charité intervient pour une somme de 2.900 francs répartie entre les écoles de Châtelet et Châtelineau. Les autres ressources proviennent de diverses souscriptions, ce qui n'est pas sans rappeler les temps héroïques des premières fondations de Monsieur de La Salle.

On note encore le changement de directeur en 1864, le Frère Modérat succédant au Frère Maximus, appelé à la direction de la maison de Verviers.

## LES PERIPETIES DE LA FIN D'UN SIECLE

Il semble que le nouveau Frère Directeur sut donner un essor remarquable à l'école à tel point que, selon les archives, elle se plaça parmi les meilleures de Belgique.

Devant la hausse du coût de la vie, il fallut bien se rendre à l'évidence : les sommes allouées à l'entretien de l'école et de ses maîtres ne pouvaient plus suffire. On créa donc, avec l'accord des Supérieurs, une école payante de quatre classes qui allait permettre le maintien de trois classes gratuites.

On fit de nouveau appel au Doyen Belin, futur évêque de Namur, qui réussit à trouver un nouveau local suffisamment spacieux pour qu'on puisse y ouvrir une cinquième classe le 1<sup>er</sup> octobre 1875 et deux autres classes en octobre 1879.

Voilà donc formée une école gratuite tenue par trois instituteurs laïcs sous la houlette du Frère Directeur.

A la même époque, on crée une troisième classe à Châtelineau, ce qui porte à dix le nombre des classes sur les deux sites.

Le Frère souhaite également compléter la formation des élèves en créant un cours de dessin.

A son décès inopiné, le 24 novembre 1882, il laisse une école florissante.

Manifestement, elle était une pépinière de vocations de Frères, de prêtres diocésains (une vingtaine), de Pères Récollets (à Montignies-sur-Sambre). Des médecins, des Directeurs d'industrie, des fonctionnaires « ont fait honneur à l'établissement qui les a formés ». Des anciens élèves sont aussi marguilliers, membres de la Société de Saint-Vincent de Paul et des patronages paroissiaux.

Malheureusement, cette période de prospérité ne va pas durer bien longtemps après son décès et son remplacement par le Frère Messentius, venu de Florennes.

En effet, de gros nuages s'amoncellent à l'horizon.

Premier coup dur, en octobre 1883, à cours de ressources, le Comité Scolaire se voit forcé de supprimer une des classes payantes.

Il faut savoir que les Frères se contentaient pour vivre des subsides accordés par le Crédit de Charité, les charbonnages de Couillet et Châtelineau et le minerval des élèves payants. Il fallait aussi que de cette somme, ils prélèvent les salaires des trois instituteurs laïcs.

On comprend, en lisant les archives que de grosses difficultés de gestion sont présentes et que les Supérieurs sont obligés de faire de sérieuses mises au point avec le Comité Scolaire qui, à partir de ce moment élabore un budget serré :

800 frs par Frère, soit 6400frs.

500 frs pour le domestique

le traitement de deux instituteurs laïcs (non mentionné)

les contributions, l'entretien des classes, les effets classiques pour les pauvres... dépenses s'élevant à environ 1100 frs pour l'année.

Pour ce qui est de l'instituteur laïc de Châtelineau, son salaire est pris en charge par des notables locaux et une contribution de 300 frs de l'Evêché.

L'actif est constitué des divers subsides et du minerval des élèves payants.

En août 1883, toutefois, le bruit arrive aux oreilles du Frère Visiteur Marianus que les difficultés financières persistent et que le Comité Scolaire serait sur le point de supprimer encore des classes. Le Frère Visiteur écrit alors une lettre au Doyen et au Comité Scolaire dans laquelle il propose de transférer l'école de Châtelet à une autre Congrégation religieuse !

Apparemment, la proposition n'est pas retenue, mais un nouveau coup du sort advient, puisque le Frère Directeur est obligé, pour des raisons de santé de quitter Châtelet. Il est remplacé par un Frère de Verviers, le Frère Magnisse Eloi.

Ce dernier ne paraît guère à hauteur de sa tâche, puisqu'il est rapidement invité à abandonner l'étude du soir, à un instituteur laïc qu'on devra rémunérer. Le fait peut paraître anodin en soi, mais ajouté à d'autres du même style, il prend sa place dans le processus de déclin de l'école.

A Châtelineau, des problèmes financiers se présentent : le traitement de l'instituteur laïc se voit réduit à la portion congrue pour divers motifs.

Et nous voici à la date fatidique de 1889.

Monsieur le Doyen Fourez prend la décision de supprimer les trois classes gratuites et on est confronté à une diminution notable de la population des classes payantes.

Une analyse de la situation permet d'en déceler quelques causes : d'abord, le manque de maîtres de qualité dans les classes inférieures, ensuite l'absence d'une direction d'envergure, la succession de directeurs malades ou usés n'arrangeant pas les choses, la présence de l'école moyenne officielle de bonne réputation et pour corser le tout, la création du Collège des Jésuites à Charleroi et de l'Ecole Moyenne des Frères à Tamines.

On tente alors une opération de marketing en baissant la rétribution scolaire à 3 francs pour toutes les classes. (On payait 6 francs pour les classes inférieures et 10 francs pour les classes supérieures par trimestre).

Mais cette mesure eut un effet contraire à celui escompté : la qualité du recrutement s'en trouva affectée et la décadence ne fit que s'accroître.

L'année 1890 verra se succéder trois Directeurs, le Frère Magnisse Eloi est remplacé par le Frère Milésius qui, à peine arrivé, décède et est remplacé par le Frère Messelin Joseph. Heureusement que les Frères font vœu d'obéissance, car être directeur à Châtelet, semble à haut risque !

Notons encore que le Frère Messelin tombe malade en 1892. Il est remplacé par le Frère Mauroncien qui, en 1893 ne meurt pas, mais est envoyé à Gand et est à son tour remplacé par l'ancien Directeur Magnisse Eloi dont on ne peut dire qu'il avait particulièrement emmené l'école vers des sommets. Nous croirons les Supérieurs de l'époque un peu en froid avec le Saint-Esprit !

On dénombre douze directeurs en l'espace de cinquante ans : peut-être était-ce déjà la fameuse mobilité dont la première mouture du statut des Directeurs de 2002 était si friande. .

En 1894, on ne sait ni pourquoi ni comment, le Gouvernement alloue un subside de 350 francs pour les écoles de Châtelet. Fort bien, mais on a alors la malheureuse idée d'exiger de bon nombre d'élèves des certificats d'indigence et même de rembourser à ceux qui l'avaient déjà payé, le premier trimestre scolaire.

On peut à ce moment parler de coup de grâce pour l'établissement qui voit chuter encore sa population scolaire.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1897, on n'y dénombre plus que 90 élèves payant un franc par mois et 131 élèves qui ne paient rien.

Où sont donc partis les élèves ? Tout simplement à l'école officielle que fréquentent désormais les enfants des familles aisées, mais également de la petite bourgeoisie.

Chez les Frères, dit-on, à de rares exceptions près, on ne trouve plus que les déshérités. A l'époque, on le déplorait, mais ne retrouvaient-ils pas là le charisme du Fondateur ?

On disait au contraire, dans Châtelet, que la population ne demandait qu'à revenir chez les Frères si ces derniers relevaient l'école en reportant le minerval à 6 francs et en s'assurant les services d'un excellent professeur de dessin ...

## **ET LES TRAVAUX A CETTE EPOQUE ?**

On s'en voudrait de passer sous silence les travaux réalisés à cette époque de pionniers, même si les détails n'abondent pas dans les archives à ce propos.

La physionomie d'une école se modèle au fil du temps : l'Institut Saint-Joseph de 2003 n'a plus grande ressemblance avec l'Institut Saint-Joseph de 1853, voire même aucune, mais il connaît toujours des problèmes d'intendance, différents sans doute de ceux de cette lointaine époque, mais où l'on retrouve des constantes, ainsi que le lecteur pourra s'en rendre compte.

L'argent étant à cette époque, comme à la nôtre, le nerf de la guerre, il paraît intéressant de mentionner le coût de certains matériaux ou travaux.

Sachez donc qu'en 1890, le Comité Scolaire s'est engagé à payer 200 francs pour le chauffage, plus le bois et la réparation des buses des poêles (Il faut savoir qu'habituellement, ces frais étaient pris en charge par les parents d'élèves).

En octobre 1894, on a des problèmes avec les eaux de la cuisine (déjà !). On creuse donc dans le jardin un puits perdu pour recevoir le trop-plein de la citerne, à environ 7 mètres de celle-ci.

Mais en 1901, comme le puits perdu était bien loin de remplir convenablement sa fonction, que chaque année on avait des ennuis et qu'on devait faire des frais supplémentaires, on creusa une tranchée dans le sens de la diagonale du jardin et, avec l'aide de tuyaux, on déversa le trop-plein dans une citerne située au bout de l'allée de la salle académique, en vis-à-vis de la cave. Et on renouvela l'opération dans la citerne des « lieux d'aisance ». Le coût de ces travaux se monta à 160 francs, couverts, disent les archives, par des ressources particulières. Ce devait être une intervention du District !

En 1898, on installe l'eau potable dans la maison.

En 1898, on installe le gaz, coût des opérations : 25 francs. Ceci laisse rêveur à une époque où plane la menace de la suppression du chauffage urbain !

La même année, dans un grand élan de générosité, le Doyen Fourez fait restaurer la porte d'entrée de la cour, l'escalier d'entrée de la maison et le petit perron du jardin.

De 1898 à 1901, un gros effort est fourni en matière de mobilier scolaire : tous les tableaux ou planches noires des cinq classes sont renouvelés ainsi que les estrades qui sont situées des deux côtés de la « chaire » du maître. Et apparemment, ces dépenses sont également prises en charge par le District.

En 1901, on songe à s'équiper, pour l'école moyenne, d'instruments de physique, d'un niveau Lenoir et d'une mire parlante (le lecteur qui peut expliquer de quoi il s'agit sera récompensé), le tout pour la somme de 190 francs.

L'année 1906 voit la réalisation de travaux importants sous la direction du Frère Directeur Méthodien.

On transforme la moitié du grenier en dortoir, une partie du jardin ( 12 m de large) en cour de récréation, on la pave en briques sur une superficie de 1300 m<sup>2</sup>.

On opère des travaux de nivellement de l'ancienne cour.

On supprime la grande porte et on en place une plus petite face à la ruelle des Frères ( elle s'y trouve toujours ).

Une grande porte en fer ferme l'accès à la place Jean Guyoz.

Tous ces frais sont assumés par de généreux donateurs.

En 1907, sur sa lancée, le Frère Directeur continue à transformer l'établissement.

Soucieux sans doute de maintenir un coin où fleurs et plantes peuvent s'épanouir, il fait construire une serre au fond du jardin qui s'était vu amputer d'une belle partie de sa superficie au profit d'une cour de récréation. Cette serre va coûter 400 francs.

En religieux pieux, il fait édifier une grotte à Notre-Dame-de-Lourdes. Cela coûtera 240 francs.

De nouveaux W.C sont construits en béton armé, pour les élèves et les professeurs. Détail amusant, ils sont garantis vingt ans ! Le maître d'œuvre s'appelle Armand Loriaux. Et le coût de ces nécessités s'élève à 1750 francs.

Des générations d'élèves ont usé le sol des classes, on renouvelle les pavés des quatre classes de la maison pour 620 francs.

On passe commande au menuisier pour 28 nouveaux bancs pour la classe de troisième primaire ( 478 francs) et 12 bancs-pupitres pour la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Moyenne (318 francs).

Ici encore, tous les frais sont couverts par de généreux donateurs.

Plus ambitieux encore est le projet, qu'il réalise, de relever d'un étage l'ancienne salle des fêtes afin de disposer d'une nouvelle salle pour la distribution des prix.

Il conçoit aussi le projet de créer de nouvelles classes, mais son séjour à Châtelet s'arrête là et ce n'est pas lui qui réalisera ce projet.

## LE PARCOURS DU LONG VINGTIEME SIECLE

Pour nous qui avons vécu ce passage d'un siècle, nous pouvons sans peine imaginer en quel état d'esprit se trouvaient les Frères qui tenaient l'école à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle et qui la voyaient, rappelons-le, au bord du gouffre.



photo sépia montée sur carton 11,5 cm x 16,1 cm , sans date, annotation au verso  
Debout, de gauche à droite  
1 ? - 2 Fr. Majorique - 3. ? - 4. Fr. Mainfroy  
Assis  
Fr. Malo-François – **Fr. Massédus directeur** – **Fr. Maxence**

C'est alors qu'arrive à Châtelet le Frère Maxence qui, fait extraordinaire à l'époque, va y tenir classe pendant trente longues années et qui fut la cheville ouvrière du rapide redressement de l'Institut.

Instituteur des petites classes, il saura donner à ses petits élèves un savoir solide et une formation religieuse qui savait toucher leur cœur.

Autre grand format dont nous avons déjà parlé, le Frère Directeur Masséduis gouverne la maison. Main de fer dans un gant de velours, il va bientôt lui redonner le lustre des années soixante.

Il présente les élèves du cours supérieur à divers examens publics et les résultats obtenus par ceux-ci sont l'indice de l'excellent niveau des études.

L'histoire retient les noms, en 1900, des huit élèves qui obtinrent devant le jury du Gouvernement, le diplôme de géomètre-arpenteur. Ils s'appelaient Camille Poulin, Auguste Gilson, Jules Doyen, Jean et Paul Riquette, François Sacré, Joseph Pector et Albert Bette. Peut-être certains de leurs descendants liront-ils ici le nom de leur ancêtre et cela leur procurera sans doute un sentiment de fierté !

Vingt-huit autres élèves se distinguent, la même année, au concours inter-écoles des Frères (niveau Primaire).

C'est à partir de l'année 1900 qu'on assista à la constitution de l'Ecole Moyenne en classe séparée. Auparavant, elle portait le nom de Cours Supérieur.

En janvier 1901, la décoration civique de 1<sup>ère</sup> Classe fut accordée par le Gouvernement au Frère Directeur Masséduis. C'est le bourgmestre de Châtelet, Monsieur Pasquier, qui lui remit la décoration.

Toutefois, la vie ne fut pas toujours un long fleuve tranquille pour l'école de Châtelet, puisqu'on fait mention de difficultés rencontrées entre le Frère Directeur et Monsieur le Doyen Fourez pour des questions financières.

Mais en 1905, le Frère Masséduis est remplacé par le Frère Méthodien dont le passage à Châtelet fut également extrêmement bénéfique à l'établissement.



Photo sépia collée sur carton 17 cm x 11,8 cm, annotation au verso.  
Debout de gauche à droite : Fr ; Milès – Fr Vital – Fr. Martinien – Fr. Emilien – Fr.  
Mémoire  
Assis : Fr. Magorien – Fr. Maxence – Fr. Methodien – Fr. Mainfroy-Marie – Fr. Méandre

## Fondation de l'association des Anciens Elèves des Frères

Il est temps de parler maintenant de la fondation d'une institution qui joua un rôle important dans le développement de notre école : ***l'Association des Anciens Elèves des Frères.***

Nous sommes confrontés d'emblée à un problème de date pour cette création.

Si l'on s'en réfère aux archives manuscrites dont nous disposons, il est fait mention de ce que le 11 mars 1905, eut lieu une réunion préparatoire à la fondation de la société des anciens élèves des Frères de Châtelet et Châtelineau : 290 anciens ont répondu à l'appel. Les mêmes archives nous disent que le 29 avril 1906, se tint la réunion de fondation de l'Association où 300 anciens se trouvaient rassemblés. Le 26 octobre de la même année, avait lieu la bénédiction du drapeau de l'association.

Par contre, dans la plaquette contenant le programme des cérémonies du double jubilé (l'école et l'Association Royale des Anciens Elèves de Châtelet), nous ne trouvons pas du tout les mêmes dates.

La première réunion aurait eu lieu deux ans auparavant, le 20 novembre 1903 et le nom des anciens y participant est cité : l'Abbé Adelin Duchêne, Messieurs Léon Degrange, Joseph Simon, Henri Rinchard, Alphonse Modave, Joseph Houyoux, Joseph Gilles, Pierre Liesse et Gabriel Mars.



Monsieur l'abbé Hadelin DUCHENE



Monsieur Joseph SIMON, industriel



Le docteur Henry RINCHARD

photos extraites de la plaquette du 100<sup>e</sup> anniversaire

Le major Vignol, délégué de la Fédération des Associations d'Anciens Elèves des Frères vient exposer ce que devait être une association d'Anciens et les buts poursuivis par ce type d'association. On constitue alors un bureau afin d'élaborer des statuts et de recruter des membres.

Toujours d'après la même source, la première assemblée générale fondatrice se tint le 28 avril 1904. Elle prend le nom d'Association des Anciens Elèves des Frères de Châtelet-Châtelineau. La présidence en est assumée par l'Abbé Duchêne, vicaire à la paroisse de Châtelet-Faubourg, le secrétariat par Joseph Simon et la trésorerie par Pierre Liesse, comptable. Le délégué de l'Institut est le Frère Maxence.

Le seul point de convergence entre les deux sources est le nombre d'adhérents : 300.

Comme il n'est pas fait mention dans la source de 1953 du nom du Frère Directeur, cet élément déterminant puisqu'il y eut changement de Directeur en 1905, étant manquant, le mystère reste entier et nous ne nous prononcerons pas.

Seule hypothèse : peut-être a-t-on voulu, lors des célébrations du Centenaire, faire coïncider les deux dates ?

Quoi qu'il en soit, l'activité de ce Comité fut, dès sa création, très importante et des délégués participèrent en 1907, à Bruxelles à une grande réunion de la Fédération où furent votés les statuts définitifs. Il est amusant de noter que ce fut le Chanoine Fourez, Doyen de Châtelet, avec lequel certains litiges financiers avaient surgi, qui offrit le drapeau à l'Association ...

En relisant les objectifs poursuivis par l'Association, outre le soutien mutuel que les membres devaient se porter, les bonnes relations à entretenir avec leurs anciens Maîtres, on notera aussi qu'ils devaient pourvoir au recrutement de l'Ecole.

Après cette parenthèse, nous revenons donc au Directorat du Frère Méthodien.

## L'Ecole Industrielle

C'est donc **en 1905 que fut créée l'Ecole Industrielle** qui prit rapidement un essor remarquable.



Jules Escol, photo extraite de la plaquette du 100<sup>e</sup>

On en avait confié la direction à un ingénieur dynamique et compétent, Monsieur Jules Escol.

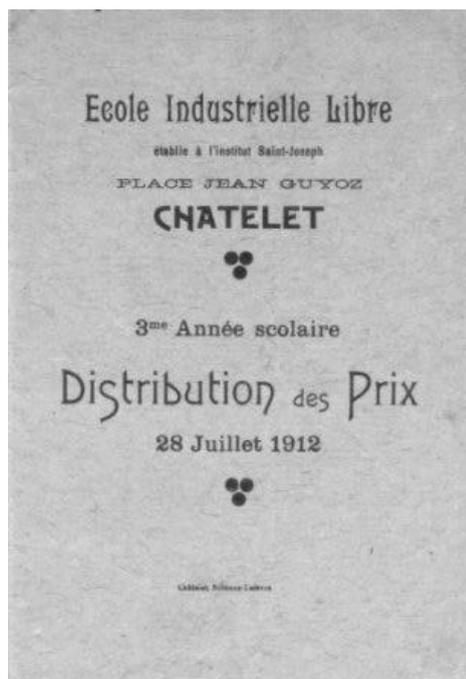
D'après nos sources, cet homme était non seulement compétent dans sa discipline, excellent pédagogue par ailleurs, il était dévoué corps et âme à son école et s'efforçait de trouver de l'emploi pour tous ses anciens élèves qu'il guidait encore dans leur carrière. Il était particulièrement fier de voir certains d'entre eux accéder à des postes importants dans les différentes industries du bassin carolorégien.

On peut, à coup sûr, attribuer le grand succès de l'Institut Saint-Joseph au rayonnement et à l'influence de l'Ecole Industrielle. On peut sans craindre de faire un anachronisme, parler d'école « performante ». On y avait même installé une salle des machines vers 1909.

Institut Saint-Joseph 1853 – 2003  
150 ans, toute une histoire !

L'organisation des cours était extrêmement précise : sans négliger les cours généraux, on y enseignait le dessin industriel, la comptabilité, la mécanique, les techniques de chauffage, la résistance des matériaux, l'électricité, les constructions civiles, etc.

Le recrutement n'était pas que local, ce qui est une preuve évidente de la renommée de l'établissement car les déplacements étaient loin de se faire avec autant de facilité que de nos jours. Il fallait donc être bien motivé pour venir de Moustier-sur-Sambre, Morialmé, Florennes, Jemeppe-sur-Sambre ou Loverval !



<b>Certificats et Diplômes</b>		
<b>1909-1910</b>	<b>Géomètres-arpen-teurs :</b>	Libin Armand, distinction.
<b>1910-1911</b>	*     *	Lotte Gaston, Gde distinction
	*     *	Strimel Léon, distinction
	*     *	Evrard Paulin, *
	<b>Dessinateurs-architectes</b>	Fanuël Louis, Gde distinction
	*     *	Flament Joseph, * *
	<b>Electriciens</b>	Dailly Jules, Gde distinction
	*     *	Daube Arthur, * *
	*     *	Notard Fernand, *
	*     *	Lenaire Desiré, distinction
<b>1911-1912</b>	<b>Chauffeurs-mécaniciens</b>	Libin Armand, plus g <sup>de</sup> distinct.
	*     *	Fanuël Louis, id
	*     *	Tumerelle Georges, id
	*     *	Fanuël Mathieu, Gde distinction
	*     *	Evrard Paulin, distinction.
	<b>Comptables</b>	Dury Edmond, plus g <sup>de</sup> distinct.
	*     *	Lemmens Antoine, Gde distinct.
	*     *	Cornet René, distinction.
	*     *	Berger Maurice, satisfaction
	*     *	Grégoire René, id
	<b>Dessinateurs-architectes</b>	Depret Victor, distinction.
	*     *	Duchêne Adelin, id

Extrait du palmarès de juillet 1912

Malheureusement, l'expérience ne survécut pas à la guerre de 1914-1918 et on dut se résoudre à fermer l'école industrielle faute de ressources financières, en 1919.

## Et à Châtelineau ?

Reportons-nous maintenant en 1906 et franchissons à nouveau la Sambre. Qu'y a-t-il de nouveau à Châtelineau ?

Un troisième Frère a remplacé l'instituteur laïc et c'est Monsieur le Curé de Châtelineau qui paie 700 francs pour son installation.

## A Châtelet ?

Le 10 octobre de la même année, vu la progression du nombre d'élèves, on ouvre une septième classe à Châtelet, tenue par un Frère, mais le Doyen ne l'a pas subventionnée ...

A la fin du directorat du Frère Méthodien, en 1908, sans tenir compte de l'Ecole industrielle, la population de l'Institut s'élève à 270 élèves qui sont répartis dans huit classes.



Frère Mardaire, photo extraite de la plaquette du 100<sup>e</sup>

Arrive alors pour lui succéder, le Frère Mardaire Jean-Baptiste, après le passage éclair du Frère Martial-André.

L'école va atteindre alors « une prospérité inespérée ». La population atteindra le chiffre de 370 élèves, ce qui en fit un des plus importants établissements scolaires de la région.

Selon le style fleuri de l'époque, ce Cher Frère était qualifié de « Bon Pasteur » décrit dans l'Évangile : non seulement il était bon, mais encore intelligent, extrêmement dynamique et homme de paix. La photo que nous avons conservée de lui dévoile une forte personnalité, sans doute, homme de devoir certainement, mais l'ébauche d'un sourire et un regard bienveillant derrière les lunettes révèle aussi le religieux attentif à ses élèves.

Mais comme les gens heureux n'ont pas d'histoire, celle de notre Institut a été fort négligée à cette époque (1910 à 1922). On n'a guère de traces des événements qui s'y sont passés, l'auteur du manuscrit des archives l'atteste lui-même. C'est étonnant, quand on sait que les religieux étaient tenus de relater les événements au quotidien dans ce qu'on appelle un diaire. Alors, furent-ils perdus ou rangés quelque part et égarés ? N'oublions pas non plus que quatre années de guerre font partie de cette période, dont on trouve quelques traces dans la petite histoire des Anciens élèves élaborée lors du Centenaire.

Nous y apprenons que, malgré l'interdiction faite par l'Occupant, le Comité se réunissait chaque mois clandestinement et s'efforçait d'entretenir certaines relations entre ses membres.

Les Anciens de Saint-Joseph payèrent d'ailleurs un lourd tribut pour la défense de la patrie et leur nom figure sur le monument aux morts érigé dans la cour de l'Institut.



## De 1922 à 1947

### 1922

Reprenons donc le fil de l'histoire en 1922.

On apprend, en août 1922, que le Cher Frère Mardaire est chargé de la direction des Anciens au Scolasticat de Louvain.

On établit un bilan des quatorze années que le « bon » Frère Mardaire a passées à Châtelet. Ce fervent disciple de Saint Jean-Baptiste de La Salle a fait fleurir dans sa communauté, non seulement le respect de la Règle, mais aussi et surtout la charité et l'esprit de zèle pour le salut des élèves.

Le côté matériel faisait aussi partie de ses préoccupations, que ce soit pour la communauté, pour les classes et tout l'environnement.

On lui manifesterà toute la reconnaissance pour le travail effectué à Châtelet durant ces longues années.

Il aura encore la joie d'assister à la pose de la première pierre de la nouvelle école de Châtelineau, à la rue Chif, en août 1922. C'est sur les instances du Frère Visiteur Mémoire-Achille que le Comité Scolaire avait pris la décision de se lancer dans la construction d'une nouvelle école où les Frères installèrent leurs élèves en octobre 1923. Le Frère Visiteur pouvait compter sur l'appui de Monsieur le Curé de Châtelineau, l'Abbé Cambier.

Ce bâtiment comprend six belles classes, très larges et bien éclairées, longées par un vaste corridor, trois classes au rez-de-chaussée et trois classes au 1<sup>er</sup> étage. Dans le sous-sol se trouvent le préau et la cuisine. La cour s'étend sur une longueur de 80 mètres sur 20 à 30 mètres de large.

La même année, à Châtelet, le Frère Mémorien-Vital qui a succédé au Frère Mardaire fait installer l'électricité à la fois à la Communauté et dans les classes.



2<sup>e</sup> année 1923.

## 1924

L'année 1924 est retenue, dans les annales de l'Institut Saint-Joseph, comme celle qui voit la formation d'un véritable Comité Scolaire, organisateur de l'école, à l'initiative de Monsieur le Doyen Magnie. Le Président en est le Juge Hermant, le Secrétaire-trésorier, Monsieur Séverin Couneson et les membres, Messieurs Louis Gallez, Fernand Doneux, Fernand Jacquet, P. Borlée, Sylvain Drion, Thomas Mine et Pasquier.

Le dévouement et l'enthousiasme du départ paraissent quelque peu perturbés par des interventions répétées et intempestives du Doyen Magnie, sans doute animé des meilleures intentions, mais peu adroit.

Une école n'est pas une entité isolée de son milieu naturel, la réflexion en avait déjà été faite dans l'introduction. Une preuve flagrante de cette évidence se produit en janvier 1924 lorsque le Chanoine Rasneur, Vicaire Général et qui avait été Doyen de Châtelet pendant onze ans, devient Evêque de Tournai. Châtelet est dans la joie et la Communauté lui envoie un télégramme auquel il répond par un autographe : « *Aux Chers Frères de Châtelet, mon plus cordial merci, avec l'assurance de mon affectueux dévouement et de mon meilleur souvenir* » 21 janvier 1924.

Bien entendu, Monseigneur Rasneur réservait sa première visite épiscopale à sa bien-aimée et ancienne ville de Châtelet.

Cela se passait le 2 avril 1924. Il y eut d'abord une célébration grandiose à l'église paroissiale. Le lendemain, les élèves de l'Institut Saint-Joseph présentèrent leurs hommages et leurs vœux au nouvel Evêque, au cercle Saint-François-Xavier. La fête fut, paraît-il, grandiose, agrémentée de chants de circonstance et impressionna fortement Monseigneur qui tint à visiter les nouveaux locaux de l'école où les élèves lui réservèrent à nouveau, un accueil des plus chaleureux. Après ces jurs de faste, il nous faut revenir sur les difficultés rencontrées par le tout nouveau Comité Scolaire. On avait laissé entendre plus haut que son fonctionnement avait eu à souffrir d'interventions plutôt intempestives du Doyen Magnie.

Il faut savoir que les deux premières réunions s'étaient tenues en l'absence du Frère Directeur qu'on voulait tenir éloigné, pour des motifs assez obscurs. Il y avait d'ailleurs déjà des tiraillements au sein du Comité à ce sujet et certains membres réclamaient sa présence pour les réunions suivantes.

Malgré cela, avec dévouement, ces Messieurs entreprirent, dans la ville, des tournées de collectes de fonds afin de trouver les ressources nécessaires à l'entretien de l'école ainsi qu'à l'augmentation du traitement des instituteurs laïcs qu'il fallait tout de même payer honnêtement si on ne voulait pas les voir quitter l'Institut pour un autre type d'enseignement où leurs émoluments seraient supérieurs.

Tout paraît bien se passer et le Frère Directeur participe à la troisième réunion qui a lieu chez Monsieur le Doyen et qui se déroule sans problème.

Hélas, c'était trop beau pour durer. Lors de la réunion suivante, tenue chez le Notaire Jacquet, Monsieur le Doyen, à brûle-pourpoint, se met à faire de violents reproches au Frère Directeur ainsi qu'au Frère Visiteur qui, d'ailleurs n'était pas présent ! Il semble que ce courroux trouve son origine dans un entretien qui s'était passé quelques mois auparavant avec eux et au cours duquel, il n'avait pas été suivi dans certains de ses souhaits.

Les membres du Comité Scolaire, fortement désarçonnés par ce comportement, ne purent s'empêcher de marquer leur réprobation devant pareille attitude. Certains allèrent même jusqu'à parler de démission. Le Doyen se sentit alors assez isolé et il opéra une manœuvre de repli, du moins en apparence, disent les archives.

Toutefois, on ne peut que constater que c'est à partir de ce moment que le Comité Scolaire ne se réunit plus !

Voilà donc un bel exemple où des bonnes volontés se trouvent découragées et laissent tomber les bras pour des raisons probables de susceptibilité ou d'orgueil blessé de l'une ou l'autre personne !



L'avocat Pierre COUNESON.

On peut supposer que c'est à cause ou grâce à cette mise en veilleuse du Comité Scolaire que le Comité des Anciens prit en quelque sorte la relève sous l'impulsion de son nouveau Président, l'avocat Pierre COUNESON. Homme plein de tact, de méthode et de créativité, il sut gagner la sympathie de tous et surtout trouver les compétences nécessaires pour mener à bien les initiatives qui germaient dans son imagination créative.

Non seulement il créa un Bulletin de liaison dont la parution régulière établissait un lien entre tous, mais il alla jusqu'à mettre sur pied ce qu'on appellerait aujourd'hui des Commissions : dramatique, symphonique et de propagande. Les deux premières s'occupèrent d'organiser des séances récréatives et la dernière, de la propagande (ou publicité) pour l'école, du recrutement des membres de l'Association, du placement des anciens élèves ... On peut dire que cette dernière Commission était passée maître dans l'art du marketing, puisque sur l'espace de cinq années, (1923 à 1928), les effectifs de l'Association passèrent de 300 à 1050 membres !

Un exemple parmi d'autres d'intervention pratique de l'Association : en 1927, le nombre d'élèves continue à augmenter et il faut donc de nouvelles classes.

L'Association des Anciens lance une souscription pour récolter des fonds qui permettront d'édifier un nouvel étage au-dessus de la salle des machines.

Institut Saint-Joseph 1853 – 2003

150 ans, toute une histoire !

## 1928, 75<sup>e</sup> anniversaire

Et nous voici en 1928 : il s'agit d'une date mémorable puisque l'Institut fête son septante-cinquième anniversaire.

Il y a, en effet septante-cinq ans que les trois premiers Frères s'installaient à la rue du Collège et c'était une occasion unique pour le nouveau Frère Directeur, Mardoine-Lucien de célébrer fastueusement l'événement, en collaboration étroite avec l'Association des Anciens Elèves et grâce surtout à l'esprit d'organisation de son Président, Pierre Couneson, dont ce fut le chant du cygne, puisqu'il quittait la même année Châtelet pour Mons. On notait la présence – et c'était un grand honneur pour l'Institut – du Cardinal Van Roey ainsi que de Monseigneur Rasneur, évêque de Tournai et ancien Doyen de Châtelet.



1928, devant l'institut, Le cardinal Van Roey, Monseigneur Rasneur...



75<sup>e</sup> anniversaire, défilé des élèves.



Banquet . dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville de Châtelet . Table d'honneur présidée par le cardinal ayant à sa droite Monseigneur Rasneur, le Frère Assistant, et à sa gauche le Notaire Pirson, Le Baron Maurice Pirmez et le Comte Jacques d'Oultremont.

## 1929

Il y avait déjà plusieurs années qu'on insistait beaucoup pour ouvrir une implantation à Châtelet-Faubourg. En effet, il y avait là un réservoir important de population qui ne demandait qu'à fréquenter une bonne école primaire.

C'est en 1929 que Monsieur le Curé Moreau procéda à l'inauguration et à la bénédiction de deux classes spacieuses. Deux instituteurs laïcs y enseignèrent, Messieurs Charles Noël et Raymond Mélard.

Ouverture d'un côté, fermeture de l'autre !

## 1930

1930 n'est pas une bonne année pour l'Institut, puisque le Frère Directeur se voit averti par les Supérieurs qu'il faut bien se résoudre à supprimer les 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> Moyennes. La raison invoquée est que les forces humaines ont des limites et qu'on ne peut tout faire. On n'eut plus qu'à s'incliner devant cet ultimatum !

## 1931



Mathieu Fanuel, président de 1928 à 1953

Bonne nouvelle par contre en 1931, S.M. le roi Albert 1<sup>er</sup> accorde à l'Association des Anciens le titre de *Royale*, ce qui donne un nouvel élan à sa participation dans la vie de l'école.

Sous l'impulsion de son nouveau président, Monsieur Mathieu Fanuel, grâce à son concours, on peut entreprendre de nouveaux travaux : constructions de classes supplémentaires, travaux d'embellissement, travaux d'hygiène, aménagement d'une salle de gymnastique, cinéma scolaire, pavage de la cour d'entrée, dite « cour des petits »...

## 1932-1935

Quelques chiffres de population scolaire pendant les années trente.

En 1932, à la rentrée scolaire les écoles de Châtelet et de Châtelineau totalisent 23 classes et 720 élèves.

En 1933, 743 élèves.

En 1934, un nouveau Frère Directeur est désigné pour Châtelet, il s'appelle Marcel-Adrien. Les deux écoles réunies comptent 795 élèves.

En 1935, 815 élèves et en 1936, 812 élèves.

Un fait notoire à cette époque, quatre anciens élèves devinrent prêtres et par une faveur spéciale, l'ordination eut lieu à Châtelet. Le même événement eut lieu également à Châtelineau pour un des anciens élèves de l'école.

## 1940-1945

Mais, déjà voici que de sombres nuages s'amoncellent à l'horizon. Des bruits de bottes commencent à retentir dans toute l'Europe.

**1940 - 1945**  
**Morts aux champs**  
**d'honneur**

CHANTRAINE Léon  
DUSSART Georges  
FLORENCE Léon  
FOURNIER Armand  
HENRY Augustin  
MINSART René  
PIERARD Frédéric (abbé)  
PIRMEZ Herman (Baron)  
PIRMEZ Maurice (Baron)  
SIMON Jean  
VILAIN Jean  
WILLIQUET Louis

Une fois encore, la vie de l'Institut va être perturbée par la pénible période de la guerre 1940-1945. Si les bâtiments n'eurent pas eu trop à souffrir d'éventuels dommages de guerre et que l'Association des Anciens continua la plupart de ses activités, notamment en organisant des secours aux plus démunis, malheureusement, plusieurs anciens élèves payèrent de leur vie la défense de la liberté et la résistance à l'occupant. On peut lire leurs noms ainsi que ceux de leurs prédécesseurs de la guerre 14-18, sur le monument érigé dans la grande cour.

On retiendra que le Frère Directeur de l'époque était un ancien combattant de la guerre 14-18, le Frère Mémoire-Théophile.

Un record aussi de présence à Châtelet, le Frère Emilien, arrivé en 1904, quitte l'établissement en 1947 !

## 1947

C'est en 1947 aussi, que les Anciens Elèves de Châtelineau vont émettre le souhait de se constituer en entité indépendante de celle de Châtelet. C'est avec un peu de regret et dans l'intérêt des écoles qu'on accepta la séparation. Depuis lors, les Anciens portent le nom d'Association Royale des Anciens Elèves de Châtelet.



3<sup>e</sup> année, 1947-1948. A gauche, le frère Macor (Alfred)

Institut Saint-Joseph 1853 – 2003  
150 ans, toute une histoire !



L'Institut dans les années 50



Une classe à la même époque

## UN CENTENAIRE

La date de 1953 est à marquer d'une pierre blanche dans la déjà longue histoire de l'Institut Saint-Joseph.

En effet, l'école a cent ans, souhaite les célébrer et, selon l'esprit de l'époque, le faire savoir autour d'elle avec tout l'éclat voulu.

Pour citer Monsieur Fanuel, Président des Anciens, « *Nous voulons que les fêtes que nous organisons à l'occasion de ces glorieux jubilés soient une manifestation de respect, d'affection et de reconnaissance envers les Frères des Ecoles Chrétiennes, une nouvelle et éclatante glorification de leur enseignement et de leur sublime dévouement.* »

Les fêtes furent placées sous le haut patronage du Roi Baudouin, du Nonce Apostolique, Mgr Cento, de Mgr Himmer, évêque de Tournai, du Frère Vicaire Général Denis, des Ministres Harmel, Duvieusart et Behogne.

Un impressionnant Comité d'Honneur fut constitué, parmi lesquels on trouvait Mgr Carlier, Vicaire Général, les députés Maurice Brasseur et Fernand Devilers, ainsi que le Président de la Fédération Nationale des Associations d'Anciens Elèves des Frères.

### Le dimanche 26 avril

Le dimanche 26 avril, journée anniversaire de l'arrivée des Frères à Châtelet, une Messe Solennelle d'Action de Grâces fut célébrée en l'église des Saints-Pierre-et-Paul .

Un cortège partit de l'école constitué du Comité et des Frères pour rejoindre l'église.

La communauté a la joie de recevoir le Frère Assistant Philippe.



Photo de la communauté le 26 avril 1953

De gauche à droite, de haut en bas :

Fr. Martial Edmond – Fr. Martinien – Fr. Mathias – Fr. Macor – Fr. Marcellin – Fr. Camille.

(assis) Fr. Mellet J – Fr. Martial Louis – Fr. Assistant Philippe Antoon – Fr. Maurice – Fr. Marc Alexandre



La communauté et les professeurs en avril 1953

De gauche à droite, 1<sup>er</sup> rang au-dessus : Poulain J. – Fr. Martinien (cuisinier) – Evlard –  
Henriet Marcel – Delizée Théo – Salm Henri.

2<sup>e</sup> rang : Fr. Camille – Michotte – Remy A. – Fr. Macor – Piérard A. – Fr. Martial  
Edmond

Assis : Fr. Marcellin – Scavée Jean – Fr. martial Louis – Fr. Maurice. Fr. Marc Alex.

## Le dimanche 10 mai

La deuxième journée, le dimanche 10 mai, fut consacrée à une grande fête de gymnastique avec le concours des élèves de toutes les Ecoles Libres de la Ville.



Un public nombreux pu assister aussi bien aux danses bohémiennes, tarentelles et autres danses cosaques des filles de l'Institut Sainte-Marie, qu'aux sauts et à la gymnastique éducative des garçons de Saint-Joseph.

Institut Saint-Joseph 1853 – 2003  
150 ans, toute une histoire !



Toutes ces présentations se faisaient sous la houlette de Monsieur Delizée pour les garçons et de Mademoiselle Roegiers pour les filles, et en plein air. Grâce à Dieu, il faisait beau temps.

Monsieur T. Delizée.

Institut Saint-Joseph 1853 – 2003

150 ans, toute une histoire !

## Le dimanche 14 juin

Et enfin, le dimanche 14 juin, troisième journée de célébration, avait été baptisée : Grande Journée des Jubilés.

Quel en fut donc le déroulement ?



A la sortie de la messe d'action de grâces. Mgr Himmer

Après un rassemblement dans la cour de l'Institut à 9 heures, on se rend, en cortège, drapeaux en tête vers l'église où est célébrée, la Messe Solennelle, sous la présidence de Mgr Himmer, le sermon étant assuré par Mgr Picard, aumônier de l'Action Catholique et grand ami des Frères. La Scola Saint-Grégoire assure les chants de la messe.



Sur la place de l'hôtel de ville

A l'issue de la messe, un cortège parcourt les rues de Châtelet, encadré par les fanfares de Saint-Luc de Mons et de Saint-Ferdinand de Jemappes qui jouent des marches entraînantes. Des recommandations sont faites quant au bon ordre à respecter. Il y a même des commissaires pour régler l'ordre du cortège !

Le cortège s'arrête à l'Hôtel de Ville où a lieu la réception des autorités civiles et religieuses.



A l'hôtel de ville

Ensuite le cortège se rend au Monument aux Morts des deux guerres, sur la place Jean Guyoz.



Tribunes élevées sur la place Guyoz

A midi, on procède, dans la cour de l'école, à l'inauguration et à la bénédiction du Monument aux Anciens Elèves morts pour la patrie au cours des deux guerres. (Ce monument est offert par l'Association des Anciens Elèves.)



Le Commodore Robyns, aide de camp du Roi dépose une gerbe au pied de la plaque commémorative qui vient d'être dévoilée par Monsieur Fanuel, président.

Institut Saint-Joseph 1853 – 2003  
150 ans, toute une histoire !

Cette inauguration est immédiatement suivie, au même endroit, par la séance académique.



Séance académique dans la cour de l'Institut.

De gauche à droite : Mr. Brasseur, député – L'Abbé Duchêne, fondateur de l'Association des Anciens - Mr. Van der Heyden - Mr. Le Doyen Baud'huin, - le ministre Duvieusart, - Le Frère Assistant Philippe, - Mgr Himmer - Mr. Fanuel, président – Mgr Picard – Mr. Couneson, avocat - Mr. Devillers, député.



Et enfin, à 13h30, les convives se rendent à la Maison Catholique pour le grand banquet. Pour les gourmands, sachez que le menu était ainsi libellé : Hors d'œuvre Haute marée, Velouté Madrilène, Filet de bœuf favorite, pommes nouvelles, Poulet de Grains, quelques feuilles (?), Iceberg du Centenaire, Café.

Institut Saint-Joseph 1853 – 2003  
150 ans, toute une histoire !



Il faut noter également que la population de Châtelet avait été invitée à s'associer à l'événement en pavoisant ses habitations de drapeaux, guirlandes et oriflammes !



## APRES LE PACTE SCOLAIRE

La relation du déroulement de ces journées fastes de 1953 pourrait faire croire que la vie de l'Institut se déroulait tranquillement et sans difficulté. Or, il n'en était rien et Saint-Joseph n'échappait pas aux difficultés d'intendance rencontrées par tous les établissements d'enseignement catholique d'après la guerre, certains plus que d'autres, bien sûr.

Des archives de 1950 nous apprennent, par exemple, que les Supérieurs envisageaient sérieusement, pour des motifs de recrutement insuffisant, de supprimer, au moins provisoirement, l'école moyenne.

La charge représentée par le salaire de professeurs laïcs était trop dure à supporter, à la fois pour la paroisse et pour le District, appelé à compenser et qui lui-même, se trouvait en situation extrêmement périlleuse, allant jusqu'à envisager, fin 1951, de fermer non seulement certaines sections, mais également certaines maisons.

La loi Harmel fixe également à cette époque, les titres pour enseigner et là aussi, il y a problème et des dérogations sont refusées à certains religieux sous-diplômés.

Tout porte à croire qu'on a même envisagé à un certain moment, une fusion avec l'Institut Sainte-Marie, mais la prise de mesures drastiques a permis de sauvegarder la 3<sup>e</sup> moyenne et non pas d'ouvrir, comme on l'envisageait une 4<sup>e</sup> moderne, afin de poursuivre le cycle des Humanités.

En ce qui concerne l'Ecole Primaire, il est encore à signaler que l'Ecole du Faubourg qui, jusqu'alors dépendait de l'Ecole des Frères, devient autonome à la rentrée de 1956. Cette séparation, initiée par les autorités diocésaines, ne se fait pas sans soulever quelques problèmes et autres répercussions locales.

Et nous voici arrivés en 1958, l'année du fameux Pacte Scolaire qui va permettre aux écoles catholiques de mieux vivre, notamment par la prise en charge par l'Etat des traitements des professeurs.

Notre Institut va alors entrer dans une phase d'expansion, pourtant un moment fragilisée par la création en 1961, d'un Collège épiscopal à Châtelineau.

## Expansion de l'institut

Il faut savoir que la décision d'ouvrir de Cycle Supérieur des Humanités a été prise pour la rentrée de 1961 : il s'agira de Scientifiques. Ces Humanités Modernes Scientifiques seront complétées à la rentrée de 1963 des Modernes Economiques. Sections qui seront toutes les deux homologuées sans problème.

Le Directeur qui s'est lancé dans l'aventure est le Frère Martial ( Roger Noël) que nous retrouverons plus tard comme Directeur de l'Ecole Primaire.



2<sup>e</sup> rangée du haut : Fr. Marc – Fr. Roger – Fr. Maurice (cuisinier) – Fr. Léo  
1<sup>er</sup> rang : Fr. Maurice – **Fr. Martial (directeur)** – Fr. Macor

Le Comité Organisateur qui gère les Enseignements Primaire et Secondaire va rapidement se trouver confronté à des problèmes de locaux. (Situation qui est une constante dans notre établissement !)

Il faut savoir qu'à l'époque qui nous occupe, c'est-à-dire avant les années 70, les bâtiments sont la propriété des Œuvres Décanales. Ce qui est, évidemment, source de difficultés et d'ambiguïté.

A titre d'exemple, en 1958, on prend la décision de construire de nouvelles classes. On se met d'accord sur trois tranches de travaux et on fixe l'intervention du Comité Scolaire à 250.000 francs. Restent à trouver 200.000 francs. On trouve le prêteur ( sans intérêt) au sein du Comité !

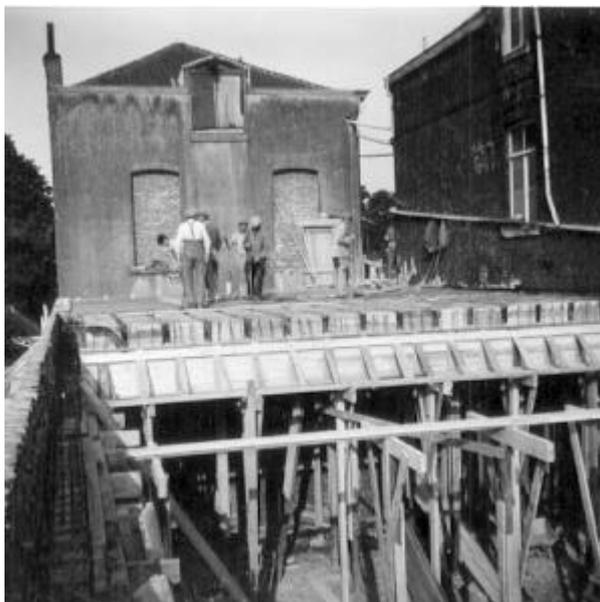
Il est intéressant de noter que le remboursement du capital se fait sur 5 ans, en prélevant sur les subsides à raison de 1000 francs par an et par élève de l'école moyenne.

Institut Saint-Joseph 1853 – 2003  
150 ans, toute une histoire !

On envisage aussi la possibilité de rentrées supplémentaires par le biais d'une location que l'école verserait à l'asbl des Œuvres du Doyenné, celle-ci la rétrocédant ensuite à l'école. Déjà, à cette époque, on tente de s'en sortir avec les moyens du bord !



Abattage des arbres pour la construction de la salle de gymnastique



La future salle polyvalente : gymnastique et scène pour les spectacles

En 1959, le Comité Scolaire est confronté à un nouveau casse-tête : on ne peut plus continuer à fonctionner sans installer le chauffage central, donc, il va encore falloir trouver un moyen de financer cette installation. Et ici, c'est le Frère Visiteur qui prête au Comité scolaire la somme de 300.000 francs.

En 1960, on est confronté à des problèmes de trésorerie : l'Ecole Primaire tarde à recevoir son dû. On cherche comment faire pour résoudre le problème : l'Ecole Moyenne ne pourrait-elle faire « glisser » ses subsides, quitte à les récupérer plus tard ? Toutefois, la démarche paraît hasardeuse ...

Et puisque la décision est prise d'ouvrir le Cycle Supérieur des Humanités en 61, il faut équiper un laboratoire, mais là, on est sûr de bénéficier de subsides d'équipement.



En 1962, on fait toujours état de problèmes financiers : la fancy-fair a été d'un bon rapport, mais on a une dette à rembourser à l'abbaye de Scourmont. .



Frère Michel (février 2002)

On déplore aussi le fait que le Collège Saint-Pie X pose un problème de viabilité pour notre cycle supérieur.

Et toujours des travaux : la nécessité est impérieuse d'aménager, pour la rentrée 62, une classe pour la 1<sup>ère</sup> Scientifique !

En 1963, on est confronté à des transformations à opérer dans les locaux et ce, en raison de l'ouverture de la section Economique.

En août 63, on apprend le départ du Frère Directeur Martial qui est remplacé par le Frère Michel ( Jean Manil).

Premières démarches d'achat de maisons (coin Ruelle des Frères et Place du Baquet.)



1964 voit un projet d'aménagement du 2<sup>e</sup> étage où il est décidé d'établir quatre nouvelles classes. On compte sur un budget de 600.000 francs et l'on décide de faire un emprunt de 500.000 francs à la Procure des Frères.

En 1965, un nouveau Doyen arrive à Châtelet, Monsieur l'Abbé de Stexhe, qui jouera un rôle certain dans le transfert des bâtiments de l'asbl des Œuvres du Doyenné à une nouvelle Association qui verra le jour en 1971 et qui portera le nom de Complexe Scolaire Saint-Joseph.

C'est également lui qui insiste sur une collaboration plus étroite entre le Comité Scolaire et l'Association des Anciens par la création d'un organe de concertation.

Il redoute aussi que la gestion, à la fois du Primaire et du Secondaire par un même Comité Scolaire, ne se fasse au détriment du Premier.

Le cours de l'Histoire semble lui avoir donné raison, puisque l'année 1968 verra la naissance d'un Pouvoir Organisateur structuré mis en place par la Congrégation, dans toutes les écoles secondaires des Frères et dont les statuts paraissent au Moniteur.

Entre temps, (1967), une réunion se tient en présence du Frère Visiteur. On pose en effet la question de la présence des Frères à Châtelet et de leur investissement éventuel dans un plan de constructions nouvelles.

En 1969, on envisage très sérieusement l'achat d'une maison à la place du Baquet (Maison Baltus), qui résoudrait partiellement les problèmes de locaux.

Et nous arrivons au grand tournant de 1971 !

Après de multiples réunions et tractations, les écoles secondaires libres de Châtelet et de Châtelineau décident de s'engager ensemble dans l'expérience de l'*Enseignement Rénové*.

Ce type d'enseignement, par ces normes de dédoublement extrêmement favorables au départ (c'était le temps des vaches grasses !), la multiplicité de ses options exigeait que l'on trouve rapidement des solutions pour répondre également à l'accroissement de la population scolaire. Et c'est ainsi que l'on achète ou loue une série de maisons à la Place du Baquet.

Il ne s'agit que d'un pis-aller, mais qui permet de patienter en attendant des jours meilleurs, puisque l'accès au Fonds de Garantie des Constructions Scolaires n'est pas possible à ce moment.



1974-75, 4<sup>e</sup> Rénové Sciences sociales

Autre moment décisif : dans les tractations entre les établissements d'enseignement secondaire pour le « partage » des options du Rénové, on décide d'ouvrir à la mixité les options dites « spécifiques », c'est-à-dire celles qu'on ne trouve que dans l'une des écoles de l'entité.

Et voici donc que les premières élèves féminines font leur entrée à Saint-Joseph en 1973 !

Elles furent, comme on s'en doute, des pionnières, chouchoutées au départ, mais aussi jalousées pour leur zèle à l'étude et leur attention en classe. (?!?)



1974-1975 4<sup>e</sup> Economie

Ce furent aussi des temps de recherche, de réunions multiples, de Conseils de toute nature, de visites d'Inspecteurs de l'Etat pour la reconnaissance des options, des échanges et journées pédagogiques entre établissements, des querelles entre Anciens et Modernes, du lyrisme des thuriféraires du Rénové et des péroraitions de ses détracteurs, bref, des temps agités et éprouvants pour les professeurs.

Et ce n'était pas fini, parce qu'après le temps des vaches grasses, les éminences qui nous gouvernent allaient bien vite à se rendre compte que les caisses commençaient à se vider et qu'il allait falloir y apporter bon ordre en mettant en place des restrictions et ce par le biais de mesures de rationalisation.

## Les vingt dernières années du siècle

Au début des années 80, la Communauté des Frères, bien à l'étroit dans des locaux qui s'étaient vu au fil des ans réduire à une peau de chagrin, quitte l'Institut et va s'installer au 55 de la rue du Collège. Seul, loge encore sur place, celui qui se nomme lui-même le Concierge de l'établissement, Frère Martial, directeur de l'Ecole Primaire.

A la fin des années 70, l'accès au Fonds de Garantie des Bâtiments Scolaires a été possible, mais uniquement pour l'Enseignement Primaire.

C'est pourquoi, le Comité Organisateur de l'Ecole Primaire a donc introduit une demande pour la construction d'un bloc scolaire. Ce bâtiment sera inauguré au premier trimestre de l'année scolaire 82-83.

Institut Saint-Joseph 1853 – 2003  
150 ans, toute une histoire !



Au sous-sol, cuisine et restaurant scolaire



Au deuxième étage, sous une superstructure avant-gardiste, une grande salle de gymnastique

Mais, d'autres projets sont en train de naître : la mixité a été généralisée au Secondaire. Dès lors, pourquoi pas l'étendre au Primaire, mais dans ce cas, l'Institut Saint-Joseph, qui ne possède pas d'école maternelle, se verrait défavorisé dans son recrutement de 1<sup>ère</sup> année Primaire.

Dans ce cas aussi, discussions, tractations, pour déboucher enfin sur l'ouverture à la rentrée scolaire 1984-1985, d'une section maternelle qui connut un succès immédiat !

Et adieu à la belle salle audio-visuelle polyvalente du Nouveau Bâtiment : il fallait bien la convertir en classes pour y loger les tout-petits !

Mais du côté du Secondaire, en 1983, la rationalisation est effective.

Première répercussion, l'Institut Sainte-Anne de Farciennes, école professionnelle qui dépendait déjà de notre Pouvoir Organisateur, perd son autonomie et devient partie intégrante de l'Institut Saint-Joseph, avec ce que cela implique au point du personnel enseignant, susceptible de fonctionner dans les deux implantations.

Cette rationalisation entraîne aussi des réorganisations dans les établissements scolaires de Châtelet et Châtelineau dépendant de la Communauté Scolaire Sainte-Marie.

Et c'est en raison de cette restructuration qu'en février 1985, la direction du Secondaire sera assumée par Marie-Louise Evrard, première directrice dans les écoles des Frères des Ecoles Chrétiennes du District de Belgique-Sud.

A la rentrée 1986-1987, c'est autour de l'école primaire d'avoir son premier directeur laïc, Alphonse Verheyden.

Il y avait déjà plusieurs années qu'on songeait à transformer les petites maisons de la place du Baquet en bâtiment scolaire digne de ce nom.

Ce sera chose faite lorsque l'accès au Fonds de Garantie sera rendu possible pour l'enseignement secondaire.



du Baquet avant transformations

Vue partielle arrière des bâtiments de la place

Le Pouvoir Organisateur de l'Enseignement Secondaire commencera, en 1989, le réaménagement de tous les bâtiments à façade de la place du Baquet, permettant notamment l'aménagement d'une vaste salle d'informatique et d'une dizaine de classes, ainsi qu'un bureau de direction, une salle des enseignants et un secrétariat pour l'Enseignement Fondamental.

Du côté du District, les choses bougent également : à l'instar de la France, où l'on est allé s'informer, et se rendant compte qu'il est plus que temps de donner une formation lasallienne solide aux collaborateurs laïcs, si l'on ne veut pas laisser se perdre l'héritage des Frères, les Supérieurs mettent sur pied, en 87-88, une formation de base de quatre week-ends sur deux années, destinée à tous les membres des Communautés Educatives soucieux de poursuivre l'œuvre des Frères et de recueillir l'héritage de Saint Jean-Baptiste de La Salle.

Au fil des années, un certain nombre d'enseignants de Châtelet participèrent avec beaucoup de conviction aux différents types de formation organisés à Ciney.

En 1994, du changement à l'école fondamentale, qui s'est agrandie d'une implantation à Pironchamps : l'explosion de population scolaire permet, en respectant la législation, de créer deux écoles. Il y aura donc deux chefs d'établissement qui géreront les deux implantations, Messieurs Leurquin et Sottiaux. Malheureusement, cette situation extrêmement avantageuse, ne durera guère plus de quatre ans et à l'heure actuelle, il n'y a plus qu'une seule école fondamentale, dirigée par Philippe Sottiaux.



Des classes sont encore aménagées dans les locaux de l'ancienne Poste, à la rue du Collège, bâtiment acquis par le Complexe Scolaire.

Les travaux, comme bien d'autres d'ailleurs, sont effectués par le dévoué Jacques Wertz, professeur dans l'enseignement secondaire.



Jacques Wertz

Le Pouvoir Organisateur du Secondaire est préoccupé, depuis quelque temps déjà, par la situation déplorable des bâtiments de l'implantation professionnelle de Farciennes et par le fait-même, de son recrutement.

Le raisonnement est le suivant : pourquoi ne pas essayer de ramener sur le site de Châtelet ces sections de travaux de bureau et de techniques artisanales, qui commencent à vivoter dans un environnement en pleine déshérence ?

Tout le monde paraît être d'accord, du moins sur le principe. Certains, des parents principalement, mettent en cause le bien-fondé de mélanger des élèves de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel.

Mais il faut trouver des locaux. Une seule solution : construire.

C'est alors que commence l'épopée de la construction du Nouveau Bâtiment de la place Jean Guyoz.

Un terrain, ancien jardin d'agrément d'une maison de maître, mais laissé à l'abandon depuis l'acquisition de la propriété par l'asbl Providence des Malades, est rapidement acheté. ( L'histoire doit savoir que l'Abbé Leclair, Doyen de Châtelet à l'époque et décédé depuis, y alla de sa poche.)

Un architecte est pressenti, les plans discutés, le SIEC marque son accord, les adjudications passées. La date de début des travaux est fixée. Mais ..., c'était trop beau .... un voisin particulièrement « bienveillant » et que la présence d'une école jouxtant son jardin, dérangeait, obtient la suppression du permis de bâtir à trois semaines du début des travaux.

Il faudra donc se battre, mettre au point une stratégie de combat avec la ville de Châtelet (merci à Monsieur Evrard d'avoir avec acharnement élaboré un mémoire de défense) et se rendre à la Région Wallonne, pour ensuite réintroduire la demande auprès du Conseil d'Etat.

Le permis fut enfin accordé, mais on avait eu chaud !

Et puis, on eut les pieds dans l'eau : le terrain, en effet, était d'une nature tellement particulière qu'il fallut revoir les fondations et édifier une dalle flottante. Nouvelles discussions sur le coût ...et compromis, comme d'habitude dans pareils cas. Et puis, les jours d'intempéries, et puis, et puis ...Passons sur tout cela !

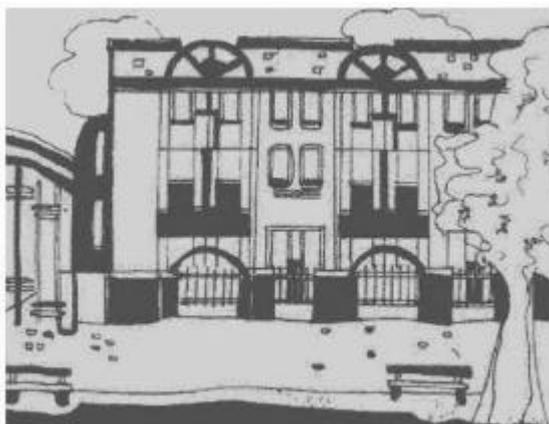


Le Frère Pierre Eul



Monsieur le Doyen Hribersek

C'est au début octobre 94 que le Frère Pierre Eul, président du P.O, eut le bonheur de pouvoir inaugurer le bâtiment, béni par Monsieur le Doyen Hribersek.



Ce sont les élèves de 1<sup>ère</sup> Rénové qui ont la grande chance de pouvoir avoir leurs cours dans ce bâtiment extrêmement design, d'une architecture originale. Le Centre CyberMédia y est aussi installé, ainsi qu'un réfectoire, une cuisine, une salle des professeurs et une salle de gymnastique.



On y ajoutera également la présence d'une mare didactique, d'un joli jardin et d'une annexe aménagée en deux locaux pour les classes terminales.

Mais qu'est donc devenue l'implantation de Farciennes ?

Et nous revoilà confrontés en 1996, à une nouvelle phase d'économie et de rationalisation. Toute école qui n'atteint pas la norme de 400 élèves est condamnée à disparaître ou à fusionner avec une autre école.

Or, le Collège Saint-Pie X de Châtelineau est confronté à cette situation. Des tractations ont donc lieu entre les deux Pouvoirs Organisateurs qui décident de ne plus en constituer qu'un seul. Faut-il à présent, pour sauver le Collège, fusionner aussi les deux établissements ?

Cette opération risque de coûter cher en perte d'emplois. L'idée vient alors, de détacher de l'Institut Saint-Joseph, la section professionnelle de Farciennes et de l'adjoindre au Collège Pie X, ce qui est possible puisqu'il s'agit du même Pouvoir Organisateur. Cette opération permet de sauver le Collège et de garder les deux écoles.

Malheureusement, presque au même moment, une décision ministérielle supprime une des options, les techniques artisanales et la proposition de ramener l'option travaux de bureau à Châtelineau n'est pas admise par les instances de décision, en raison de l'opposition d'une école de Gilly.

La section de Farciennes a donc disparu.

Il faut noter aussi que la fusion des deux Pouvoirs Organisateurs n'a duré que 4 ans.

Dans l'organisation plus générale des Ecoles des Frères du District de Belgique-Sud, le début des années 90, à l'initiative des Frères Visiteurs André Vauquier et Robert Frings, a vu la constitution de l'AEL, Association des Ecoles Lasalliennes, reliées par une convention avec le District, en échange de services et notamment celui d'une animation pédagogique et pastorale.

La dite Association a fait l'objet d'une rénovation de ses statuts et structures en 2001. Le District lui a confié le mandat officiel d'animation et de représentation à l'échelon des organes représentatifs de l'Enseignement catholique.

Un grand tournant est pris, dans une réforme en profondeur de l'enseignement, par le vote des Décrets sur les Missions de l'Ecole, en juillet 1997.

Nous citerons les principaux chantiers ouverts dans les écoles pour la mise en application du contenu de ces Décrets : la création du Conseil de Participation, la rédaction des Projets éducatif, pédagogique et d'établissement, la mise en application du Règlement des Etudes et du Règlement d'Ordre Intérieur.

Nous nous en voudrions de passer sous silence la possibilité d'introduire des recours contre les décisions du Conseil de Classe.

## AU XXI<sup>e</sup> SIECLE ... POUR CONCLURE ... VERS UN AVENIR ...

Le siècle qui reste à écrire débute par un programme de bouleversements impressionnants.

Les programmes sont revus en termes de compétences à atteindre par les élèves, ce qui implique toute une démarche de révision des critères et des modes d'évaluation.

Les professeurs sont donc amenés à suivre des formations destinées à bien mettre en place les enjeux de cette réforme qui est extrêmement exigeante pour le professeur, bien sûr, mais pour les élèves également. Il est bien plus simple, en effet, de restituer une matière que de montrer qu'on a atteint, à travers cette matière des seuils de compétence. (Mais les atteint-on jamais ? Ceci est une autre question qui pourrait nous entraîner dans un long débat).

Un nouveau statut des enseignants va être mis en place, de même que de nouvelles formes de contrôle (inspections), sans parler de la bouteille à encre que celle de l'organisation des différents types de formation obligatoire pour les enseignants.

Un tout récent Congrès de l'Enseignement Catholique (octobre 2002), centré sur les trois grands thèmes du sens, de la solidarité et de la légitimité, a eu le grand mérite de faire réfléchir les Communautés Educatives sur les fondements mêmes de leur existence.

Il ne nous semble pas, dès lors, hors de propos, de faire ici une citation de la Règle des Frères des Ecoles Chrétiennes de 1705 : *« de la fin et la nécessité de cet Institut : la fin de cet Institut est de donner une éducation chrétienne aux enfants et c'est pour ce sujet qu'on y tient les Ecoles afin que les enfants y étant sous la conduite des Maîtres depuis le matin jusqu'au soir, ces Maîtres puissent leur apprendre à bien vivre en les instruisant des mystères de notre religion, en leur inspirant les maximes chrétiennes et ainsi leur donner l'éducation qui leur convient. »*

Il est bon, en effet, de revenir aux textes fondateurs et tout en sachant bien que Monsieur de La Salle s'incarne dans l'époque où il a vécu, avec les caractéristiques qui sont les siennes, il ne nous faut pas oublier que par bien des aspects, nous pouvons le rejoindre, ne serait-ce que dans son souci des plus pauvres et là, il nous suffit de regarder autour de nous.

Sommes-nous si loin du texte que nous venons de citer, lorsque nous lisons cet extrait de notre Projet Educatif : (...) *Le pouvoir organisateur de l'Institut Saint-Joseph s'inscrit dans la finalité de l'école chrétienne et la reconnaît notamment dans le charisme de Saint Jean-Baptiste de La Salle qui consiste à faire de l'acte d'enseigner un acte évangélisateur centré sur la personne du jeune et de réaliser ainsi l'unité de sa formation humaine et chrétienne. Dans cette finalité est reconnue également une orientation d'ouverture sociale et d'engagement culturel qui se fonde sur les valeurs de respect et d'écoute, de dialogue, de progrès, qui se manifeste en particulier dans la participation active à la vie de la région, dans la promotion de la liberté et de la responsabilité des personnes, dans le développement 'une intelligence ouverte et critique. »*

Alors, en quelles couleurs écrivons-nous l'avenir de notre Institut ? Cette année, le projet pastoral des évêques de Belgique, suivant en cela la demande du Saint-Père, porte le beau titre « *Envoyés pour servir* »

Si les membres de notre Communauté éducative veulent continuer à s'inscrire dans la droite ligne de leurs prédécesseurs, les Frères des Ecoles Chrétiennes et de leur Fondateur, Saint Jean-Baptiste de La Salle, il faut qu'ils soient conscients qu'eux aussi, ils sont appelés à servir les enfants et les adolescents, là où la Providence les a menés, c'est-à-dire à l'Institut Saint-Joseph de Châtelet, en marche dans le troisième siècle de son existence.

A Châtelet, le 1<sup>er</sup> janvier 2003.  
Marie-Louise Evrard.

## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION</b> -----	<b>3</b>
<b>FONDATION</b> -----	<b>5</b>
<b>Premières difficultés</b> -----	<b>7</b>
<b>Création de l'école de Châtelaineau</b> -----	<b>8</b>
<b>Nouvelles difficultés</b> -----	<b>8</b>
<b>LES PERIPETIES DE LA FIN D'UN SIECLE</b> -----	<b>10</b>
<b>ET LES TRAVAUX A CETTE EPOQUE ?</b> -----	<b>13</b>
<b>LE PARCOURS DU LONG VINGTIEME SIECLE</b> -----	<b>16</b>
<b>Fondation de l'association des Anciens Elèves des Frères</b> -----	<b>18</b>
<b>L'Ecole Industrielle</b> -----	<b>20</b>
<b>De 1922 à 1947</b> -----	<b>24</b>
1922-----	24
1924-----	25
1928, 75 <sup>e</sup> anniversaire-----	28
1929-----	29
1930-----	30
1931-----	30
1932-1935-----	30
1940-1945-----	30
1947-----	31
<b>UN CENTENAIRE</b> -----	<b>33</b>
<b>APRES LE PACTE SCOLAIRE</b> -----	<b>41</b>
<b>Expansion de l'institut</b> -----	<b>42</b>
<b>Les vingt dernières années du siècle</b> -----	<b>47</b>
<b>AU XXI<sup>e</sup> SIECLE ... POUR CONCLURE ... VERS UN AVENIR ...</b> -----	<b>55</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b> -----	<b>57</b>